



The International Selection Show 2011

sBs MEDIA présente

«THE MASTERS OF STALLIONS»

GESVES (BELGIUM) • 12 MARS 2011

Prize money : 8.500 €

Organisation, Secrétariat

sBs Media

Avenue Prince de Liège 103 Bte 4 | B-5100 NAMUR (Jambes)
Tél. +32 81 330 660 (9 à 12 h) | Fax +32 81 330 666
Website : www.sbsnet.be | e-mail : sbs@sbsnet.be
Banque 001-3739865-09 | IBAN BE52 0013 7398 6509 | BIC GEBABEBB

Localisation

Ecole d'Elevage et d'Equitation

rue du Haras 20 | 5340 GESVES (Namur) Belgique | Tél. +32 83 677 411

Pistes

Indoor en sable fibré : 70 x 27 m
Paddock indoor en sable : 60 x 20 m

AVANT-PROGRAMME

► Epreuve 1 : Samedi 12 mars 2011 vers 17 heures > CSO (Open Stud-Books)

Compétition réservée aux étalons de 4 et 5 ans approuvés à la monte publique par un stud-book reconnu par la WBFSH

Bar. A sans barrage sans chrono (FEI 238.1.1)

Hauteur maximum : 1.05m (4 ans) – 1.15m (5 ans)

Montant de l'engagement : 4 ans : 30 € (à virer à sBs Media – cfr ci –dessous)

5 ans : 40 € (à virer à sBs Media – cfr ci –dessous)

► **4 ans : 1.000 € à partager entre les concurrents sans faute**

► **5 ans : 1.500 € à partager entre les concurrents sans faute**

N.B. : Cette épreuve inclut le 1er clear round obligatoire pour les candidats-étalons de 4 et 5 ans.

Ceux-ci se présentent en début d'épreuve et ne participent pas au classement.

► Epreuve 2 : Samedi 12 mars 2011 à la suite > CSO (Open Stud-Books)

Compétition réservée aux étalons de 6 ans et 7 ans approuvés à la monte publique par un stud-book reconnu par la WBFSH

Bar. A avec barrage au chrono (FEI 238.2.2)

Hauteur maximum : 1.25m (6 ans) – 1.35m (7 ans)

Montant de l'engagement : 6 ans : 75 € (à virer à sBs Media – cfr ci –dessous)

7 ans : 100 € (à virer à sBs Media – cfr ci –dessous)

► **6 ans : 2.500 € (625-500-375-250-250-125 à tous les classés)**

► **7 ans : 3.500 € (875-700-525-350-350-175 à tous les classés)**

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Une seule épreuve par cheval et par jour • Un classé pour 4 partants • 4 classements séparés.
2. Harnachement : pour les chevaux de 4 et 5 ans, le filet simple en acier ou en caoutchouc et le filet en caoutchouc souple sont seuls autorisés. Dans toutes les catégories d'âge seule la martingale à anneaux sans système d'arrêt est autorisée et dans toutes les catégories d'âge, seuls les protège-boulets aux postérieurs sont autorisés.
3. Engagements par virement bancaire au compte 001-3739865-09 (IBAN BE52 0013 7398 6509 - BIC GEBABEBB) de sBs MEDIA pour le 28 février 2011 au plus tard en joignant une photocopie du passeport et la mention du nom du cavalier.
4. Chaque cas non prévu à l'avant-programme sera tranché souverainement par le comité organisateur et les membres du jury. Par le seul fait de leur engagement, le cavalier et le propriétaire du cheval engagé acceptent le règlement du sBs.